

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

N : 41/2014

Objet : Travaux de réfection de la façade de l'Eglise de GRIGNOLS.

L'an deux mille quatorze le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 14 - Votants : 14 - Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0

PRESENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Lucienne BIES, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Marianne LAGÜE, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Christine ESPAGNET.

Secrétaire de Séance : Christian BEZOS

Date de convocation : 19 septembre 2014

Monsieur le Maire donne des informations aux élus pour le ravalement de la façade de l'église de Grignols.

Trois entreprises ont été consultées. Les techniques de réalisation sont totalement différentes. L'entreprise ADE33 propose un devis de 55 000,00 € TTC, celui de l'entreprise GARBAY de Luxey (40) s'élève à 18 720,00 € TTC et l'entreprise CAZENAVE de Bordeaux 80 372,58 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit pas de réaliser les travaux dans l'immédiat mais il souhaite solliciter les différentes instances en vue de bénéficier de différentes aides.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de réfection de la façade de l'église de Grignols pour un montant de 66 977,15 € HT soit 80 372,58 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les différentes aides financières de l'Etat (DETR – DRAC – Réserve parlementaire), du Département et de la Région.
- Précise que le financement de l'opération sera réalisé à l'aide des différentes subventions et l'autofinancement communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

A Grignols, le 21 octobre 2014.

Le Maire,
Jean Pierre BAILLÉ.